



Lafaye Yannick SA
MAGNANOU Véronique Co SA
SNICS-FSU Aquitaine

Le, 27/11/2019

Madame, Monsieur.....

Cher(e) collègue

Dans le cadre du regroupement de l'heure mensuelle d'information syndicale, tu es cordialement invité(e) à participer selon tes disponibilités, à l'une des réunions suivantes :

- le jeudi 12 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 à **Tonneins 47400 (collège Germillac 15 Avenue du 8 Mai 1945)**
- le lundi 16 décembre 2019 de 09h00 à 12h00 à **Mont de Marsan 40 (FSU caserne Bosquet)**
- le mardi 17 décembre 2019 de 09h00 à 12h00 à **Bordeaux 33 (Bourse du travail, salle 402-404)**
- le mercredi 18 décembre 2019 de 09h00 à 12h00 à **Bayonne 64 (lieu à déterminer)**

Nous comptons sur ta présence.

Pour faciliter notre organisation et bien vous recevoir, merci de nous signaler votre présence ou non par retour de mail.

Pour faciliter notre communication, si vous le souhaitez, merci de nous communiquer vos coordonnées mail et portable personnels.

Bien cordialement

Y. Lafaye
V. Magnanou

Cette convocation ouvre droit à une autorisation d'absence augmentée des délais de route conformément à l'article 5 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique.

Chaque infirmier(e) syndiqué(e) ou non a le droit d'assister pendant ses heures de services à la réunion syndicale de son choix, sans toutefois prendre plus de trois heures par trimestre.

Déposer au moins 8 jours avant la date de la réunion, une demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement ou de votre président d'université.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message du SNICS-FSU, merci de nous le signaler par retour de mail.

S.N.I.C.S 46 avenue d'Ivry 75013 PARIS tel 01.42.22.44.